



Calcul chômage licenciement économique après arrêt maladie

Par Alex41

Bonjour,

Tout d'abord je tenais à vous remercier en premier temps pour le temps accordé à vous pencher sur mon cas.

Je viens de faire mon retour au travail après quasiment 2 ans d'arrêt maladie et à peine revenu je suis convoqué pour un licenciement économique.

J'ai pour projet de refuser le Contrat de Sécurisation Professionnel car je souhaiterais m'installer en auto entrepreneur.

Je voudrais savoir si mon arrêt maladie allait affecter grandement ou pas les allocations chômage, comment le calculer puis j'ai dû mal également à trouver sur internet les informations sur les droits qui me seront proposés dans ce contexte (arrêt maladie + licenciement économique + creation de micro- entreprise).

Pouvez- vous m'éclairer un peu plus ? J'avoue être complètement perdu...

Merci à vous, ne serait-ce que d'avoir pris en considération mes interrogations.